

■ **Steingötter et Hauri**, à Saint-Maurice, exploitation d'un café-restaurant sous l'enseigne 'Inter-Alps', société en nom collectif (FOSC no 104 du 03. 06. 1998, p. 3756). Nouvelle raison de commerce: **Steingötter et Hauri en liquidation**. Par décision judiciaire du 10.11.2003, cette société a été déclarée en état de faillite et dissoute d'office. Par décision judiciaire du 21.11.2003, cette faillite a été suspendue faute d'actif.
Journal no 1285 du 24.11.2003
(02005270 / CH-621.2.005.883-1)